Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 029-212900013-20260320-2026_14-DE

COMMUNE D'ARGOL - 29560
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL D'ARGOL
Séance du 20 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué le seize mars deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mr Gérard PROVOST, doyen de l'assemblée.

Présents tous les conseillers en exercice : : Jean-Michel LEZENVEN, Valentine CHATEAU, Patrick DELACROIX, Sonia ZAMAI, Kilian BATHANY, Rozenn LE LANN, Gérard PROVOST, Assia SAUNIER, Alain RENAUD, Hélène GIBIAT, Marc LEROY, Justine BERENGER, Jean-Michel BOINET, Sophie SCHAFFNER, Heddi BETAOUAF.

Secrétaire de séance : Valentine CHATEAU

N°2026- 14 : ELECTION DES ADJOINTS

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2,

Considérant que dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Considérant que l'assemblée a fixé à trois le nombre d'adjoints,

Monsieur Le Maire demande aux candidats de se déclarer. Une seule liste présente trois candidats : liste ZAMAI (Sonia ZAMAI, Patrick DELACROIX, Rozenn LE LANN)

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins	:	15
Blancs	:	3
Nuls	:	0
Exprimés	:	12
Majorité absolue	:	7

La liste ZAMAI ayant recueilli la majorité absolue par 12 voix, ont été proclamés adjoints au maire : Sonia ZAMAI, Patrick DELACROIX, Rozenn LE LANN.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Michel LEZENVEN

MAIRIE D'ARGOL (Finistère)